

## A travail réduit, pouvoir d'achat égal

*Le Jura — de la Vallée de Joux aux portes de Bâle — se dépeuple. En dix ans, perte de 34 000, le 5,8% de la population résidentielle. Plus grave, le recul de la population active est de 10%, ce qui signifie à long terme: vieillissement et persistance du recul démographique.*

*Les deux programmes de «relance» passent à côté du problème. Le premier soutiendra d'abord les cantons riches; on a noté la part des dépenses militaires qui reviendra à Zurich (cf. DP 673); les millions de l'aide au logement profiteront aux régions à forte concentration urbaine.*

*Le deuxième programme, mieux adapté, suscite des oppositions significatives (cf. page 4): demande du Vorort (accordée) d'un allongement des délais de consultation, articles de presse évoquant les risques de dérapage vers des formules étatico-soviétiques.*

*Quand la droite gagne du temps au niveau de la procédure, tout en sortant des tiroirs des slogans sur l'économie au couteau entre les dents, les chances de survie d'un projet sont assez faibles.*

*Inquiétant! A la concentration capitaliste qui se nourrit aussi bien de la récession que de la surchauffe, s'ajoute le vieil orgueil historique des cantons-villes, corporatifs ou patriciens. En opposition, est-il utopique d'imaginer que le Jura pourrait retrouver quelque chose de son sens libertaire et communautaire?*

*Aujourd'hui, pour cette région de mono-industrie, une question est essentielle: celle de l'abaissement de la durée du travail. Quoique fondamentale, elle ne figure pas à l'inventaire des propositions utiles et variées concoctées par l'OFIAMT, les cantons et les communes. Pourquoi ce refus? Raisons simples. Le patronat décrète: vouloir travailler moins*

*et gagner autant, c'est accroître les charges salariales des entreprises. Impossible, puisqu'elles sont déjà en difficultés.*

*Les syndicats, quant à eux, ne peuvent envisager une réduction des salaires. La question est donc évacuée. Seul le chômage partiel, c'est-à-dire une réduction du travail subventionnée, est parfois, d'un commun accord, souhaitée.*

*Si l'organisation du travail réduit est le premier des moyens pour maintenir la vitalité démographique, pourquoi ne pas l'organiser? Et quand nous disons organiser, nous soulignons qu'il s'agit d'un tout autre problème que celui de la réduction de la durée hebdomadaire du travail, à évolution naturelle.*

*Organiser signifierait qu'à salaire nominal partiellement réduit correspondrait un pouvoir d'achat égal et une qualité de vie supérieure.*

*Entrent en ligne de compte:*

*— Le prix et la qualité du logement. Il n'y a pas pénurie dans les régions en voie de dépeuplement. D'autant plus facile d'y racheter ou d'y rénover des immeubles et, avec l'aide fédérale et cantonale, d'en abaisser les loyers même s'ils sont déjà plus bas que la moyenne nationale.*

*— L'organisation des loisirs, des sports, au même titre que le perfectionnement et le recyclage professionnel.*

*— L'animation de la vie culturelle.*

*Une ou deux heures du travail réduit devrait être consacrée à des tâches communautaires, avec engagement de ne pas, à titre individuel, travailler au noir.*

*Facile de rêver de la sorte, dira-t-on. Mais il y a des communes et des régions où l'expérience serait possible: pour des raisons économiques, géographiques, historiques.*

*Encore deux raisons d'espérer. Une telle expérience serait de nature à susciter des appuis dépassant ceux du compte-goutte fédéral. Elle multiplierait, par création d'un nouveau terreau, les chances de l'innovation.*

**A. G.**

**J. A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 674 3 mars 1983  
Vingtième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
François Brutsch  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon  
Victor Ruffly

Points de vue:  
Hélène Bezençon  
Jeanlouis Cornuz  
Gil Stauffer

674

## Où capital et travail ne font plus bon ménage...

*L'argumentation patronale, relayée par les politiciens bourgeois, nous est maintenant devenue familière: mis à part la situation économique mondiale morose, les facteurs importants qui mettent en péril les entreprises sont d'une part les charges sociales croissantes, et d'autre part les contraintes légales (sécurité, protection de l'environnement) trop nombreuses.*

*C'est dire notre étonnement de trouver des conclusions fort proches sous la plume de deux économistes marxistes américains<sup>1</sup>.*

*Ci-dessous, un résumé rapide de leur argumentation, résumé qui devrait permettre de prolonger avec nos lecteurs le débat amorcé au sein de la rédaction.*

*L'analyse, il faut le préciser, porte sur le capitalisme américain. Dès lors, il s'agira de réunir les données helvétiques disponibles pour tenter une comparaison...*

L'Etat démocratique libéral et le mode de production capitaliste ne font pas bon ménage. Le second ne trouve plus dans le premier les conditions idéales de son développement. La démocratie a conféré des pouvoirs réels à la classe ouvrière et aux groupes défavorisés. On en voit les effets dans une série de législations sociales et économiques mises en place avant et après la Deuxième Guerre mondiale et qui sont le résultat direct des luttes sociales aiguës des années de crise.

Les pratiques du capitalisme s'enracinent dans la propriété, alors que celles de la démocratie font référence aux droits de l'individu. Voilà l'antagonisme fondamental. Le développement du capitalisme implique une intervention croissante de l'Etat dans l'organisation de la production; mais le caractère démocratique de l'Etat empêche une intervention efficace au sens du capitalisme.

Minimiser les dépenses sociales et les réglementations qui encadrent l'activité économique est devenu impossible par manque de soutiens politiques. Reste alors à trouver un accord entre travail et capital. Ce qui s'est passé aux Etats-Unis: dès l'après-guerre, l'association permet au capital de maintenir son hégémonie sur la production; en contrepartie, il doit céder des améliorations réelles quant à la distribution de la richesse.

Effectivement, les syndicats ne remettent plus en cause le capitalisme. A cette époque, fleurit la thèse de la fin des idéologies. En revanche, l'Etat devient le terrain principal des affrontements sociaux. La redistribution de la richesse, la démocratie formelle et le communautaire deviennent les principaux axes de lutte.

Depuis 1945, l'importante redistribution qui s'opère, du capital en faveur du travail, n'intervient pas à la suite d'une confrontation directe entre eux, mais par l'intermédiaire de l'Etat. Le «salaire du citoyen», c'est-à-dire la tranche de son niveau de vie indépendante de sa capacité de travail, croît de manière importante.

De 1963 à 1976, la proportion des foyers américains ne disposant d'aucun revenu du travail passe de 13 à 19%. Entre 1947 et 1977, le taux de croissance des dépenses par habitant consacrées au salaire du citoyen est cinq fois plus rapide que le taux de croissance du salaire réel net. En 1976, 44% des foyers touchent une aide gouvernementale de 3368 dollars en moyenne, soit 24% du revenu moyen.

### DES TRAVAILLEURS MOINS INDÉPENDANTS

Le processus d'accumulation du capital est ainsi perturbé. Non seulement par la ponction mentionnée ci-dessus qui, par un choix de politique sociale, conduit à l'hégémonie du «capital de l'Etat-providence», mais encore par une réduction du rôle de l'«armée de réserve»: alors qu'auparavant, le capitalisme pouvait se relever de ses crises cycliques en faisant appel aux chômeurs, engagés à des salaires inférieurs (l'armée de réserve), il se trouve

maintenant face à des travailleurs moins absolument dépendants de leur force de travail. A cause de la démocratie libérale, le capitalisme n'est plus en mesure de faire porter totalement le fardeau de ses faiblesses aux travailleurs et aux groupes défavorisés. Le taux de profit et l'investissement en subissent directement les conséquences. Dans l'ensemble des pays capitalistes, notent les auteurs, les taux d'investissements diminuent proportionnellement à l'augmentation de la part des dépenses sociales dans le produit intérieur brut, entre 1955 et 1975.

### CONTRAIRE À LA LOGIQUE CAPITALISTE

Voilà, pour une large mesure, l'origine de la stagnation économique quasi-permanente et la cause des loyers de l'argent élevés que nous connaissons actuellement. Certes, le taux de profit a également souffert de la détérioration des termes de l'échange entre les Etats-Unis et le reste du monde, de la baisse de la productivité consécutive au désintérêt croissant pour le travail, et aussi de l'instabilité monétaire. Mais pour les deux économistes américains, c'est d'abord la conjugaison de l'Etat libéral démocratique et du mode de production capitaliste qui conduit aux difficultés du second nommé: l'affirmation de l'Etat libéral démocratique a permis la montée des luttes de classes, hier comme aujourd'hui, avec à la clef une distribution des richesses contraire à la logique de l'accumulation capitaliste.

L'Etat, contrairement à ce qu'affirme la théorie marxiste traditionnelle, n'est plus un facteur de cohésion permettant de reproduire les relations sociales établies par le mode de production; il est un lieu de luttes susceptibles de mettre en question ces relations; à terme, l'évolution de ce système social doit conduire à l'effondrement du capitalisme, ou de la démocratie libérale, ou des deux à la fois. Rien de moins.

<sup>1</sup> Samuel Bowler, Herbert Gintis, «La crise du capitalisme démocratique libéral aux Etats-Unis». «Les Temps modernes», mai-juin 1982.

## Tiers monde: pourquoi un cri d'alarme?

*J'ai l'honneur de me référer à l'article de «Domaine Public»: «aide-mémoire» du 24 février 1983.*

*Soutien du «cri d'alarme de sept organisations d'entraide», je tiens pourtant à souligner que les mots qui formulent ce cri sont à l'envers de ceux qui devraient l'inspirer.*

*Il ne s'agit pas d'«aider aujourd'hui pour survivre demain» (triste mobile), mais d'aimer hier pour aider aujourd'hui.*

*Et ainsi de suite, de jour en jour.*

*D'en faire l'observation dans un prochain «Domaine Public» rendrait service, car trop de philanthropes, précisément, aident aujourd'hui pour survivre demain.*

**Edmond Kaiser.**

### LE POINT DE VUE DE GIL STAUFFER

## Sombre avenir pour les chaussettes

Il n'est de bonnes chaussettes que tricotées à la main par une femme qui vous aime.

Or, les filles n'apprennent plus guère à tricoter. Et cela pour toutes sortes de mauvaises raisons dont la principale est l'inconscience de leurs mères. Où allons-nous?

Que deviendront nos petits-enfants? Sauront-ils jamais ce qu'est une bonne vraie paire de chaussettes tricotées par grand-mère ou tante Loulou?

Quel livre d'histoire le leur apprendra?

\* \* \*

M. Pierre Arnold et la Migros veulent aider l'industrie horlogère en lançant tous azimuts une montre à 38 francs.

(C'était notre rubrique: «La farce du mois»).

Je suis en train de lire un livre intéressant: «Pathologie des végétaux et géopolitique», de M. Jean Semal, publié aux éditions «La Maison rustique». Comme je n'en suis qu'à la page 109, je ne peux pas vraiment vous en dire plus.

\* \* \*

Une mienne amie qui habite Bussigny depuis quelques années prétend que le système scolaire vaudois est le plus stupide de toute la Romandie. Un Jurassien rauraque qui a habité Lausanne m'a dit la même chose. Un instituteur d'ici, directeur-adjoint d'une école, m'a déclaré: «Tu gueules contre notre système, hé bien va voir dans le canton de Vaud. Ils ne font pas de la sélection, ils tirent dans le tas...»

Je ne suis certes pas obligé de croire tous ces gens. Mais — Vaudois, je vous le dis — je commence à me méfier de vous. La réputation de votre système scolaire est désastreuse.

\* \* \*

J'ai écrit au rédacteur en chef de la «Tribune de Lausanne-Le Matin» pour lui dire que je trouvais saugrenu et un peu ridicule le face-à-face, dans l'édition dominicale, de la chronique d'astrologie et de la rubrique «Eclairages». Autant de place pour M<sup>me</sup> Tessier que pour MM. Gigon, Aron, Favrod et Monnier, hé bien, ça ne fait pas sérieux. J'ai suggéré au rédacteur en chef de la «TLM» de sabrer la moitié des salades de M<sup>me</sup> Tessier et de publier, en lieu et place, une chronique d'astronomie.

Le rédacteur en chef de la «TLM» ne m'a pas répondu.

\* \* \*

Non, non, non. Les Breguet, Berthoud, Perrelet, Pignet et tant d'autres grands musiciens de la montre en hurleraient de rage: une montre dans le voisinage de salades et de boîtes de conserve!

La fabrication de la M-Watch et de la Swatch est quasiment totalement automatisable et robotisable. C'est donc de l'assassinat en même temps que du suicide. Il n'y a pas un emploi et pas un sou à gagner avec ces japonaiseries.

Nom d'un chien, quand l'horlogerie suisse

comprendra-t-elle qu'elle ne devrait prodire que des montres *respectables*? Des montres qui forcent le respect. Des montres que l'on n'ose pas jeter, même lorsqu'elles sont complètement détraquées. Il y a deux sortes de montres: les montres-saucissons et les montres-philosophes. Les premières ne servent que de compteurs: elle découpent le temps en tranches. Ne servent qu'à faire des sandwichs à la purée de petits temps.

Les secondes relèvent moins de l'instrumentation que de l'art. Elles ne découpent pas le temps, elles — comment dire? — l'étalent sur la tartine de l'espace.

Elles murmurent la durée.

Et puis bref. Zut.

Que tous les Chinois, après tout, achètent des Swatch et des M-Watch. Avant d'en fabriquer eux-mêmes pour le quart du prix. Tant pis. Il faut peut-être que l'horlogerie crève pour qu'elle puisse revenir à ses sources: l'éternité et le travail de l'œil et de la main.

Qu'ils aillent se faire foutre avec leur plastique et leur piles. Moi, je pourrai quand même raconter à mes petits-enfants — que Dieu me prête vie — que j'ai connu quelques vrais horlogers. Et que c'était un noble métier.

Bien le bonjour chez vous.

G. S.

### MOTS DE PASSE

## Discourt

Et si je vous dis — dans les trente secondes que vous passerez à me lire — que dans le même temps j'aurai fini de parler, combien de minutes encore estimerez-vous ma parole?

(ici, 15 à 20 secondes de réflexion)

**H. Bezençon.**

## DÉMOCRATIE

# Politique de l'énergie: un dimanche noir

*Dimanche noir pour la politique de l'énergie. Les écolos purs et durs, qui osent encore pavoi- ser, sombrent dans le ridicule. Quand donc ouvriront-ils les yeux? Car enfin, où le refus s'est-il exprimé le plus clairement? Dans les cantons les plus conservateurs, où le réflexe conser- vateur joue le mieux, même si le fédéralisme n'a strictement rien à voir en matière de normes de consommation d'énergie et de recherche d'éner- gies nouvelles (Pierre Moren, ténor romand des opposants à l'article constitutionnel et président des cafetiers et restaurateurs suisses, a fait cam- pagne le fédéralisme au fusil — les cantons se débrouillent très bien — alors même qu'il a mené une guérilla incessante au Grand Conseil valaisan contre le projet de loi cantonale). Voilà un constat qui situe l'ampleur de la tâche des écologistes qui vont devoir convertir, en une*

*année, les irréductibles de la Suisse centrale et du Valais à l'initiative populaire «pour un ave- nir sans centrale nucléaire». A moins, bien sûr, que les données du problème ne soient radicale- ment changées par une catastrophe nucléaire ou par un conflit au Moyen-Orient qui fermerait le robinet pétrolier...*

*Dans ces conditions l'attitude des Bâlois est scandaleuse. Les deux demi-cantons mènent certes une politique énergétique exemplaire. On partage leur colère à propos de Kaiseraugst. Mais ce qu'ils ont revendiqué pour eux — res- pect de la volonté populaire locale opposée à une centrale nucléaire — ils le refusent en fait pour les autres par leur vote de dimanche. La politique énergétique d'un pays ne peut pas se jouer à l'indignation, si justifiée que soit cette dernière. D'autant moins quand on se retrouve victorieux aux côtés des pétroliers qui ont mis le paquet financier (plus d'un demi-million) pour que nous continuions à dilapider leur précieux liquide.*

*Les cantons opposants sont précisément ceux qui ne se sont guère préoccupés jusqu'ici de mettre en place des mesures efficaces. La Con- fédération aurait pu donner le coup de pouce nécessaire pour vaincre ou la crainte d'agir qui caractérisent si souvent les politiques canto- nales.*

*Place donc aux cantons. Il n'est pas certain que l'espace laissé libre les incite à faire mieux encore. L'absence de base constitutionnelle fédérale affaiblit leurs possibilités d'action: il faudra respecter la liberté du commerce et de l'industrie, notamment. Déjà le Tribunal fédé- ral a cassé les mesures vaudoises restreignant le chauffage électrique.*

*Du temps perdu, en définitive. Jusqu'à ce que la contrainte plus visible des faits nous oblige à accepter une intervention plus massive de l'Etat central. En matière énergétique, le temps n'est pas seulement de l'argent, c'est aussi une ques- tion de survie.*

## BON BORD

# Dans le sillage de Kurt Furgler

Avant l'ère des spécialistes du marketing politique on aurait demandé: le Département fédéral de l'économie publique noircira-t-il, sous la patte de Kurt Furgler?

Prenez la liste des chefs de ce département depuis septante ans: Schulthess, Obrecht, Stampfli, Rubattel, Holenstein, Wahlen, Schaffner, Brug- ger, Honegger et depuis le début de cette année... Furgler! A part quelques années entre 1954 et l'été 1961, marquées par le passage de M. Holenstein (PDC) et Wahlen (UDC), en permanence une pré- sence radicale à la tête de notre ministère des affai- res économiques. Et bien sûr, les cadres de ce

département ont en général la même couleur. Des études sérieuses l'attestent.

Il est prématuré de se référer à l'étude en voie d'achèvement sous la direction du professeur Paolo Urlio, à l'Université de Genève.

Nous ne retiendrons pas le travail de Hanspeter Kriesi, un sociologue zurichois, parce qu'il ne s'est intéressé qu'à la «crème de la crème».

En revanche, consultons l'étude d'Ulrich Klöti<sup>1</sup> actuellement professeur à l'Université de Zurich: elle porte sur un large éventail de cadres supérieurs de l'administration fédérale (y compris les CFF et les PTT). Trois années de référence ont été choi- sies: 1969, 1955 et 1938. Une enquête directe a été menées auprès des 411 hauts fonctionnaires en

fonction en 1969 (pour les autres des recherches attentives ont été menées).

En 1969, le Département fédéral de l'économie publique comptait 33 fonctionnaires correspon- dant aux normes fixées et tous ont répondu aux questions posées (les «grades» correspondants étaient occupés par 21 fonctionnaires en 1955 et par 18 en 1938).

Voici deux groupes de données qui renseignent sur la mouvance à laquelle appartenaient les hauts fonctionnaires du DFEP.

Commençons par la croyance religieuse (en pour- cent):

Croyance	1969-1955-1938
Evang.-réformée	88 79 81
Catholique romaine	12 16 6
Autre ou inconnue	— 5 13

<sup>1</sup> Ulrich Klötti, «Die Chefbeamten der schweizerischen Bundesverwaltung» (Francke Verlag Bern).

L'appartenance politique (en chiffres absolus):

<i>Appartenance</i> <sup>2</sup>	1969-1955-1938		
Aucune	14	8	4
PRD	12	4	4
PSS	1	—	—
UDC/PAB	3	3	3
Inconnue	1	3	7
PDC	2	3	—
	33	21	18

La faible proportion de catholiques-romains au DFEP ainsi que le caractère particulier de ce département permettent de supposer que ceux qui ne cotisent pas à un parti politique n'appartiennent ni à la mouvance démocrate-chrétienne, ni à la mouvance socialiste. Il sera dès lors très intéressant d'observer comment les places vacantes seront repourvues à l'avenir, lorsqu'il s'agira de remplacer des grands commis de ce département, en particulier lorsqu'il s'agira de remplacer le secrétaire d'Etat Paul Jolles qui sera atteint l'an prochain par la limite d'âge.

<sup>2</sup> PRD: Parti radical démocratique; PSS: Parti socialiste suisse; UDC/PAB: Union démocratique du centre; PDC: Parti démocrate chrétien.

## RELANCE

### Conjoncture «oui», structures «non»

En matière de relance de l'économie, Kurt Furgler a commencé par le plus facile: personne ne saurait refuser son premier paquet, plein de commandes avancées ou sorties à la hâte de divers tiroirs, sous peine de passer pour un fauteur de crise et de chômage. En tout cas, le rapport est clair entre le paquet de mesures dites de renforcement de l'économie suisse et l'emploi, notamment dans les entreprises qui travaillent pour le Département militaire.

Avec le deuxième (le second en fait) train de mesures, visant cette fois au «renforcement de la capacité d'adaptation de l'économie suisse à moyen et

long termes», les choses se présentent tout différemment. Pas question d'échapper à la procédure de consultation, qui va permettre aux organisations économiques, Vorort en tête, de chipoter sur le catalogue. M. Furgler voulait leur donner un mois pour cela, elles en ont finalement plus du double, jusqu'au 10 mai.

Ce qui va ressortir de cette procédure-laminoir, on peut déjà le prévoir: le volet «politique régionale» (extension de l'Arrêté Bonny, de la LIM, etc.) va recueillir un assez large assentiment, tandis que les opinions se diviseront à propos de la nouvelle garantie contre les risques à l'innovation (GRI) pour petites et moyennes entreprises. La GRI pourrait bien finalement faire les frais d'un réseau de complicités entre tous ceux qui, pour une raison ou une autre, pensent que l'argent ne fait pas la découverte, ni l'assurance l'innovation.

Le Vorort ne veut pas d'une telle immixtion de l'Etat financeur dans les activités propres à l'entreprise (la grande, celle qui peut s'offrir un budget pour la recherche et le développement). Quant à l'Usam, elle laisse déjà entendre que les petites et moyennes entreprises auraient certes besoin d'argent, mais qu'elles ne sauraient en accepter au prix de leur autonomie.

Scepticisme aussi du côté des observateurs: prendre une assurance contre les risques à l'invention, c'est carrément une contradiction dans les termes. A la limite, il vaudrait mieux s'assurer contre le hasard le plus dangereux de la recherche, celui de ne rien trouver. Mais la garantie contre les risques du conservatisme n'existe pas. Que deviendrait la liberté d'entreprendre? Comme si le manque d'imagination et la non-capacité d'adaptation n'avaient pas déjà tué, non seulement telle ou telle entreprise, mais parfois un secteur tout entier (voyez l'horlogerie).

Certes, il faut poser des questions, et des conditions, aux promoteurs d'une garantie contre les risques à l'innovation. Nous l'avons d'ailleurs déjà clairement fait ici (cf. DP 668/20 janvier 1983). Mais il serait périlleux de rejoindre, par un enchaînement de scrupules peut-être fondés, les oppo-

sants à la GRI, perçue comme une forme intolérable de prise d'influence publique sur les structures de l'économie privée.

L'objectif du premier paquet de relance est simple, indiscutable et non contesté: (re)donner du travail, tout de suite, n'importe où (cf. concentration des commandes sur le triangle d'or, dénoncée dans DP 673) pour faire à peu près n'importe quoi (c'est-à-dire surtout de l'équipement pour l'armée). Bref, la correction conjoncturelle justifie tout.

En revanche, les milieux économiques continuent de refuser la correction structurelle. Ils admettent à la rigueur que l'Etat tente de réparer les dégâts provoqués dans les régions par leur politique d'implantation toujours plus concentrée sur les zones déjà (sur)équipées. Mais ils s'opposent à toute dérogation nouvelle au principe-tabou de la liberté du commerce et de l'industrie: l'entrepreneur, libre et responsable, doit pouvoir développer, innover, investir, ou au contraire démonter, liquider, licencier, en fonction des seules considérations de rentabilité et d'opportunité économique.

Le tout sans la moindre garantie pour les travailleurs contre les risques à la mauvaise gestion.

## EN BREF

La maladie du «bingo» se répand en Suisse romande. Nous avions annoncé, il y a un certain temps, que «Blick» avait introduit ce jeu avec succès en Suisse alémanique. Il n'a pas trouvé de concurrent pour lui disputer la course aux tirages. Après un premier essai réussi, il relance l'opération avec un enjeu total de 400 000 francs disputés en vingt reprises. En Suisse romande ils sont deux à lancer «bingo»: «La Suisse» et «Tribune-Le Matin». Les sommes en jeu sont plus faibles: 33 000 francs en douze jeux pour «La Suisse» et 25 000 francs en dix manches pour son concurrent lausannois. Ajoutons que malgré les expériences de «Blick», «La Suisse» indiquera les numéros sortants au téléphone. Un encombrement des lignes est-il déjà programmé?

## INTERRUPTION DE GROSSESSE

# Double morale et droit unique

*Avec ses 230 000 signatures recueillies en moins d'un an, l'initiative dite «pour le droit à la vie» a fait un malheur. Dans tous les sens du terme. Sa formulation, et surtout sa définition très extensive de la «vie» ont donc contraint le Conseil fédéral à présenter sa version, puisée dans la proposition de nouvelle Constitution fédérale datant de 1977.*

*Reste l'interprétation du texte en question. Là, la commission Furgler n'avait pas voulu trop s'engager: elle renvoyait notamment au niveau de la loi le problème crucial de la libéralisation de l'avortement. Depuis lors, comme on le sait, la «solution» du délai a été refusée de peu en votation populaire.*

*Aujourd'hui, le Conseil fédéral refuse toute idée d'une législation autorisant l'interruption volontaire de grossesse; il admet en revanche les indications médico-sociales et fait une exception pour l'avortement consécutif à un viol.*

*Magnifique illustration de la double morale qui préside au traitement de toute cette affaire: selon qu'il a ou non été conçu dans la violence (à laquelle il ne peut rien), le fœtus pourra se voir refuser le droit de voir le jour! Et que dire de ce droit à la vie compatible avec la peine de mort (voir le Code pénal militaire) ou la garde armée (cf. «message» du Conseil fédéral)?*

*L'hypocrisie actuelle, qui ferme les yeux de tant de juges à travers le pays, ne va donc pas se dissiper. D'autant que l'unité du droit suisse, dont le respect absolu compromet à l'avance les chances de toute solution dite fédéraliste, est celle d'un droit pénal*

*qui n'est pas respecté à ce chapitre dans bon nombre de cantons.*

*Double morale. Solution introuvable. Dogmes figés. Rien n'a changé sur le front helvétique de la libéralisation de l'avortement. Le mouvement viendra — peut-être — du «progrès» technique. Mais d'ici que ces Messieurs du Conseil fédéral s'avisent de la pilule «d'après» ou, sacrilège suprême, de la contraception masculine, on aura inventé le sérum de l'éternelle jeunesse!*

*PS. Pour que les catholiques ne se sentent plus seuls à défendre la conception ultra du droit à la vie, voilà que s'est constituée une association de chrétiens protestants et évangéliques pour le respect de la vie humaine dès la conception. Surenchère ou nouvelle manifestation d'un conservatisme tous azimuts?*

## PARTENAIRES SOCIAUX

# Hermès Precisa: un syndicat au travail

Actualité industrielle vaudoise: les gros titres remplacent les gros titres, la SIM SA à Morges avait chassé de la «une» des quotidiens Hermès Precisa (Yverdon et Sainte-Croix) à la fin de l'année dernière; puis ce fut le coup de tonnerre, début février, des licenciements aux Ateliers de constructions mécaniques de Vevey; ces derniers jours l'épreuve de force de Matisa à Renens/Crissier; et voici les Usines métallurgiques de Vallorbe...

Le 3 février dernier, dans un discours cité par «L'Ordre professionnel» (18.2.83), le conseiller d'Etat radical Delamuraz, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, précisait: «(...) Il faut cependant relativiser les choses. Entre 1981 et fin 1982, les emplois industriels vaudois ont évolué ainsi:

— entreprises industrielles vaudoises à effectifs stables: 110;

— entreprises industrielles vaudoises à effectifs en régression: 233, soit - 1616 emplois;

— entreprises industrielles vaudoises à effectifs en augmentation: 224, soit + 1180 emplois.»

On notera pour mémoire que la Chambre cantonale vaudoise du commerce et de l'industrie croyait pouvoir affirmer récemment que «malgré une diminution globale de l'emploi dans le canton, un tiers des entreprises industrielles jugent que leur personnel est encore trop important par rapport à l'évolution probable de ces six prochains mois»...

L'information passe, et la mémoire devient floue. Voyez HPI: le choc des 210 licenciements en novembre dernier s'estompe déjà; on parle encore de l'entreprise yverdonnoise, mais plus du tout des travailleurs qui restent à la merci d'une commande ou du lancement d'un nouveau produit.

C'est le mérite de «Informations yverdonnoises», l'organe du Parti socialiste (adresse utile: case postale 7, 1402 Yverdon-les-Bains), de revenir sur le sujet et d'éclaircir au moins le «comment» des

choses, sous la forme d'une interview de M.P. Martin, secrétaire syndical FTMH, et de M. J.-P. Resin, président de la commission ouvrière HPI, syndiqué FTMH. Une interview d'une clarté exemplaire, reflet rare d'une certaine réalité sociale helvétique, la réalité des rapports de forces dans cette entreprise, mais aussi certainement dans d'autres ateliers menacés; cette réalité, on peut espérer la changer, mais il serait vain de commencer par la nier. La voici donc, sans fards. Comme le souligne François Gingins qui a recueilli les propos des deux syndicalistes, «la FTMH a choisi la voie de la conciliation sans jamais rechercher l'épreuve de force, qui n'eut pas été appuyée par les ouvriers, syndiqués à 60% dans l'entreprise; elle a trouvé un terrain d'entente pour appliquer son plan social, qui sera entièrement supporté par le fonds de prévoyance de l'entreprise; par contre, la FTMH n'a pas cédé aux vœux de HPI d'annuler l'adaptation des salaires aux coûts de la vie; c'est le tribunal arbitral qui devra trancher».

Voici donc, pour la précision du constat, la citation complète du dialogue publié par «Informa-

tions yverdonnoises» sous le titre «HPI-syndicat FTMH: sauver des emplois».

*Quels ont été vos contacts avec l'entreprise HPI avant l'annonce des licenciements?*

FTMH — En 1982 nous avons tenu, la direction, une délégation des employés, la commission ouvrière et le syndicat, pas moins de 12 séances communes. Depuis de nombreuses années déjà HPI nous associe étroitement à toutes les discussions concernant l'emploi. Nous savions donc que nous allions au devant de nouveaux licenciements. Les ouvriers sentaient venir ces mesures car certains signes ne trompent pas: des ateliers, en partie déserts, où les contremaîtres demandent avec insistance du travail, le chômage partiel de 20% à 50% par périodes.

*L'entreprise vous a-t-elle informé du nombre des licenciés et de la date d'entrée en vigueur de ces mesures?*  
Très tôt nous avons eu connaissance du nombre de forces de travail qui devaient disparaître dans l'usine. Par contre, nous ne savions pas à quel moment cette restructuration allait être mise en œuvre. La décision et l'annonce des 210 licenciements est tombée précipitamment à fin novembre 82.

*Y avait-il moyen de s'opposer aux licenciements?*

Il n'y a pas de miracles, on ne peut pas maintenir des emplois alors même que le travail fait cruellement défaut. Nous ne pouvions pas lutter autrement que nous l'avons fait, car on ne peut guérir une entreprise en perte de vitesse par un coup de baguette magique.

*Quelle a donc été la manière d'agir de la FTMH?*

Nous avons immédiatement négocié un plan social avec la direction, afin d'assurer un maximum d'emplois à Yverdon.

Les 210 licenciements se répartissent environ en 2 contingents de même nombre entre Sainte-Croix et Yverdon-les-Bains, soit:

75 ouvriers de production et 30 employés dans les structures.

Pour éviter les licenciements nous avons mis sur pied les départs volontaires aux conditions spéciales offertes par le fonds de prévoyance HPI. Ces conditions sont valables pour les départs décidés entre le 14 décembre 82 et le 7 janvier 83:

- paiement du délai de congé légal;
- paiement d'une indemnité de départ variant de 1,5 à 5 mois de salaire, selon l'âge ou les années de service;
- garantie de 85% du dernier salaire en cas de chômage jusqu'au 31 août 83;
- indemnité de déménagement.

*Quelles ont été les réactions des ouvriers à ces offres?*  
La commission ouvrière de l'entreprise a vu tous les ouvriers s'annonçant pour un départ volontaire. Elle a analysé le cas de chacun d'entre eux, sa situation familiale et les perspectives d'un autre emploi. Puis elle a pu conseiller à chacun la solution la plus avantageuse. Finalement ce sont 80 employés, représentant un peu moins de 80 forces de travail, qui ont pris la décision de quitter HPI. On sait que presque toutes les personnes restant en Suisse, ont déjà retrouvé un emploi et ne seront donc pas soumises au chômage.

*Y a-t-il d'autres solutions pour les personnes touchées par les licenciements?*

Il a été décidé de mettre à la retraite anticipée la classe d'âge née en 1919 pour les hommes et en 1922 pour les femmes. Ainsi, 14 personnes goûteront à une retraite bien méritée. Une douzaine de femmes ont choisi de continuer à travailler à mi-temps. Cette modification de leur statut leur permet de percevoir la moitié des indemnités prévues par le départ volontaire, et de libérer du même coup 6 places de travail. D'autres femmes ont décidé de mettre un terme à leur activité professionnelle et se retirent volontairement.

## INFORMATION

### Matisa: le précédent de 1977

*D'Yverdon à Renens-Crissier, d'Hermès Precisa à Matisa, les réalités sont-elles si différentes? En tout cas, «La Brèche», bimensuel du PSO (Tour 8 bis, 1004 Lausanne), publie dans son dernier numéro un petit entretien avec le secrétaire de la commission ouvrière de Matisa qui traduit un tout autre climat qu'à HPI. Témoin cette réponse à la question de viabilité de l'entreprise:*

*«L'usine est viable comme elle est. Si vraiment ils ont des problèmes, ce que nous ne croyons pas, il suffirait de chômer partiellement dans toute l'entreprise, pour certains secteurs à 10%, d'autres à 20%, d'autres à 30% ou 40%, voire 50%. Ainsi je pense qu'on pourrait passer le creux de la vague en attendant les mois plus*

*Pour combien de personnes peut-on encore parler de licenciement?*

Au 31 janvier 83 une seule lettre de licenciement a été envoyée. Cette lettre est remise à la personne concernée après avoir discuté longuement sa situation.

*Faut-il être homme, syndiqué et suisse pour bénéficier d'un sauvetage?*

Nous pouvons dire fièrement qu'aucun racisme ou xénophobie ne sont apparus lors de l'application du plan social. Nous avons pu maintenir 30 emplois pour des étrangers. Mais il est vrai qu'avant de mettre des ouvriers au chômage on licencie les personnes en possession d'un permis B. Il faut avouer que ce sont en grande partie les femmes qui cèdent leur place de travail. Aucune de ces femmes n'a charge d'une famille ou se trouve dans une situation sociale délicate. Toutes les femmes, chefs de famille ou seules, ont pu garder leur emploi.

*Pour ceux qui restent: le chômage partiel sera-t-il résorbé?*

Tous les ateliers reprendront progressivement le travail à 100% jusqu'à fin avril.

*favorables, sans avoir besoin de licencier. Depuis le début de l'année, la direction a imposé un black-out total au niveau des commandes. Mais on sait qu'il y a dix machines pour l'Iran qui ont été commandées ferme, ils ne nous l'ont pas dit, mais les travailleurs le savent. Ils attendent également une commande algérienne. En sous-main, ils ont peut-être quelques accords et attendent d'«alléger» l'entreprise pour l'annoncer, comme cela avait été fait en 1977 avec la grande commande japonaise, où ils nous avaient d'abord annoncé 20 machines; en réalité, on en avait fait 120.*

*«On ne peut pas les croire parce qu'ils racontent toujours des mensonges! La grève, c'est le seul moyen qui nous reste pour infléchir la décision de la direction, pour les faire reculer sur les licenciements et pour qu'ils nous donnent des informations normales, complètes, qu'on puisse atteindre les gens qui décident, pas seulement les gens qui rapportent ce qui est décidé.»*

---

APRÈS UNE VOTATION VAUDOISE

## Se donner les moyens de la sanction

L'initiative sur les prudhommes (rejetée par les Vaudois à trois contre deux, 19,5% de participation...) n'avait pas les défauts qu'ont voulu souligner à gros traits ses adversaires. A été démontrée, il est vrai, la difficulté de rédiger de toutes pièces un texte législatif, parce qu'on le fait en milieu fermé, alors que la procédure parlementaire ordinaire, précédée de consultations, permet de mieux tenir compte des résistances.

Difficulté aussi, et vérifiée, de faire triompher une idée, quand une partie de la population est déjà servie, et quand il ne s'agit pas d'un sujet dit «mobilisateur».

Le Cartel syndical vaudois était le premier partenaire de la coalition en faveur de cette initiative. Or ses moyens financiers et son organisation ne lui laissent qu'un faible rayon d'action. Ne serait-il pas prioritaire d'assurer son assise, ses ressources, ses méthodes d'engagement? Puis de les mettre à l'épreuve en des occasions bien choisies. Le rayonnement du Cartel syndical est indispensable à la vie politique et économique vaudoise.

---

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Visite à M<sup>me</sup> Eudoxie Blanc

Jouez-vous aux dominos?

Je vous recommande, non seulement pour l'attrait propre au jeu, mais pour les joies que vous donnera la lecture des *règles*:

«Un jeu de Domino se compose de 28 ou 55 pions. Le plus petit jeu possède comme nombre maximum un double 6 = 12 yeux (ou points). Le plus grand jeu possède un double 9 = 15 yeux (ou points) (*sic!*). Au début du jeu tous les pions sont

placés sans choix, tournés et avec le côté d'avant *montrant sur la table* (*sic*). Un nombre différent de joueurs peut y prendre part, mais *ne pas trop* (*sic*) afin que chaque joueur *peut* prendre un nombre déterminé de pions qu'il place devant lui en demicercle de sorte que ses partenaires ne peuvent pas voir le côté d'avant des pions.» Etc.!

Je rêve au système qui m'a contraint à faire du *thème* latin (je ne parle pas de la version), jusqu'au baccalauréat... On peut estimer sans pessimisme que trois sur quatre des enseignants écrivaient un latin semblable au *français* de l'honorable traducteur du texte cité ci-dessus, c'est-à-dire un charabia propre à réveiller les morts et à tuer les vivants — de vivants, Dieu merci, il n'y en avait plus, tous les Romains, tous les «latinophones» sont morts depuis longtemps.

... *Semblable?* Vraisemblablement pire, vu l'absolue impossibilité où ces infortunés se trouvaient d'*apprendre* la langue qu'ils étaient supposés enseigner, de la *parler*!

Nous sommes revenus de pareilles aberrations. Mes élèves, le ciel en soit loué, n'ont plus de *thème* à leur baccalauréat. Nous avons renoncé à ce qui était un très pur exercice de la malhonnêteté intellectuelle, où l'on voyait des gens ne sachant pas ce qu'ils enseignaient l'enseigner à des élèves qui jamais ne parviendraient à l'apprendre... J'en parle avec quelque amertume. J'y ai perdu huit ans. Pendant ces huit années, même peu doué, j'aurais pu apprendre l'espagnol.

Parlons d'autre chose.

J'ai été voir M<sup>me</sup> Eudoxie Blanc, non loin de Fillinges, en Savoie. M<sup>me</sup> Eudoxie Blanc (qui parle un français savoureux et fort correct), nonante-trois ans, tient un petit restaurant, où elle sert la fondue. Accessoirement, elle confectionne des gilets, pulls, etc., en *poils de chien*, ce qui lui a valu de passer dans l'émission *Incredibly, mais vrai*, le dimanche après-midi, des millions de téléspectateurs, des dizaines d'articles, des avalanches de lettres et de visiteurs!

A dire vrai, je n'y allais ni pour la fondue, ni pour les chandails en poils de chien (*Pacha*, le chien,

énorme, croisé apparemment de terre-neuve et d'ours blanc), mais pour rencontrer M<sup>me</sup> Joëlle Bartolomeo, laquelle prépare une thèse de doctorat sur George Sand, à l'Université de Grenoble! Il ne vous échappe pas que l'Université de Grenoble s'intéresse tout particulièrement à Sand et au romantisme à cause de la présence à Grenoble, voici quelques années, de Léon Cellier, l'éminent spécialiste, auteur d'une thèse sur Fabre d'Oliver... Donc, j'ai vu le chien, les jerseys, gilets, tricots — et j'ai eu ma fondue. Pour cela, il a fallu aller acheter le fromage à une petite épicerie, un peu plus loin. Puis il a fallu couper nous-mêmes le fromage, étant donné que M<sup>me</sup> Eudoxie Blanc, née en 1890, préparait le repas de midi pour ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants...

J. C.

---

COMMUNICATION

## Le marché des femmes

*Depuis quelques mois, la presse féminine suisse alémanique est agitée par des mouvements divers. Après plusieurs disparitions («Die Frau», «Elle», «Jetzt») et fusions («Annabelle»/«Elle», puis «Annabelle»/«Femina»), voilà deux nouveaux mensuels: (IN), le périodique pour le lecteur/la lectrice de ce temps, et «Voilà» (*sic*), le magazine jeune pour les femmes lancé par le «Tages-Anzeiger». Respectivement 60 000 et 45 000 exemplaires pour le numéro de lancement. Une performance rédactionnelle pour Marie-Louise Kotz et l'équipe de (IN), qui a en revanche recueilli des annonces d'un sexisme provoquant (à moins que la jupe fendue et le nu passent pour des hommages à LA femme...). Quant à «Voilà», bourré de pub, affirmée comme telle ou rédactionnelle, il n'enrichit pas précisément l'image de la presse féminine. Dans la grande tradition des magazines à feuilleter (pour les photos et les jeux) et à recycler tout de suite.*

---